



Que faire apres une arnaque sentimentale

Par **justi6**, le **27/04/2009** à **15:05**

Bonjour,

voila une de mes proches s est mariée avec un etrangé qui plus est de sa famille, il est arrivé en France puis a changer au point de rabaisser insulté et humilie celle ci il dispose d un récipissé et attend son titre de sejour d un an or celui ci a abandonné le domicile conjugal depuis presque un mois laissant celle ci enceinte il n a jamais participer aux frais et finances du couple et a meme menacer de retirer l enfant à sa naissance pour qu il soit envoyé au pays d'origine du pere

bref mon amie desire savoir les demarches qu elle peut faire pour ne pas se faire instrumentalisé davantage car le but ici etant pour celui ci de rester en France

elle ne souhaite l annulation de ce mariage et surtout qu il n arrive pas à son but chose pour laquelle il l a trahi

pouvez vous nous donner des elements de réponses

merci

Par **kingdom**, le **16/12/2010** à **19:41**

cliquez sur l'adresse dans ma signature

Par **maniongui**, le **16/12/2010** à **22:33**

Elle peut invoquer la rupture de vie conjugale à la préfecture, ce qui empêchera l'arnaqueur d'avoir son titre de séjour, c'est simple comme bonjour.

Par **mimi493**, le **16/12/2010** à **22:34**

Elle avise la préfecture de la rupture de vie commune afin qu'il n'obtienne pas sa carte de séjour

Par **moha25**, le **05/08/2011** à **16:44**

slt jordanvictim,
j'ai lu votre histoire, dommage pour lui, il ne te le mérite pas, tu étais correct avec lui, tu l'aidais et tu as fait des démarches pour une vie meilleure, et il lui a vu que tu avais de l'argent, il a pu même ne pas te rembourser ton argent, il est parti avec de l'argent et toi, il trouvera jamais une femme comme tu l'as fait avec lui, tu n'as rien perdu mais tu as gagné une expérience, bon courage